

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 952

présenté par

M. Brard, M. Daniel Paul, M. Gosnat, M. Chassaigne, Mme Amiable,
M. Asensi, M. Bocquet, M. Braouezec, Mme Buffet, M. Candelier,
M. Desallangre, Mme Fraysse, M. Gerin, M. Gremetz, M. Lecoq,
M. Muzeau, M. Sandrier et M. Vaxès

ARTICLE 42

Compléter l'alinéa 2 de cet article par les mots :

« ainsi que la transparence des opérations ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La transparence en matière d'opérations financières recèle des marges de progression.